



lycée d'enseignement
général et technologique
Decazeville

Aveyron
académie
Toulouse

LYCÉE
La Découverte
DECAZEVILLE

Decazeville, le 30 novembre 2018.

Jean-Luc VIARGUES
Proviseur du Lycée La Découverte de DECAZEVILLE
Aux
Parents d'élèves demi-pensionnaires

 **CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS**
Industrie du futur
Occitanie

Madame, Monsieur,

Le Proviseur
Jean-Luc VIARGUES

Affaire suivie par

Thierry NALEPA
Gestionnaire

J'ai le plaisir de vous informer de la mise en place, à compter du 1^{er} janvier 2019, d'un nouveau tarif de demi-pension 4 jours pour les élèves demi-pensionnaires qui ne prennent pas leur repas de midi dans l'établissement le mercredi.

Vous avez donc la possibilité de conserver, pour votre enfant, le statut de demi-pensionnaire 5 jours s'il prend les 5 repas de midi (du lundi au vendredi) au lycée ou d'opter pour le statut de demi-pensionnaire 4 jours si vous souhaitez qu'il ne mange pas au self le mercredi midi. Si vous optez pour le forfait demi-pension 4 jours et qu'exceptionnellement votre enfant soit dans l'obligation de prendre son repas un mercredi dans l'établissement, ce repas supplémentaire vous sera facturé au prix d'un repas élève au ticket (soit 3.85 € pour l'année 2019) à régler directement au service intendance avant de prendre son repas le mercredi en question.

Téléphone
0565436161
Fax
0565436171
Mél.
0120006s
@ac-toulouse.fr
BP352
Avenue Léo Lagrange
12300 Decazeville

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Proviseur,
Jean-Luc VIARGUES

Coupon réponse à remettre impérativement au service Intendance avant le 14 décembre 2018

Je soussigné

Parent de l'élève en classe de

Décide :

- d'opter pour le forfait demi-pensionnaire 4 jours à compter du 1^{er} janvier 2019
- de conserver le forfait demi-pensionnaire 5 jours jusqu'à la fin de l'année scolaire 2018-2019

Signature :